Fiche n°2

AESH

Accompagnant des **É**lèves en **S**ituation de **H**andicap

© Element5 Digital

1 Première demande

Date limite de réception à la MDPH : toute l'année et **au plus tard le 14 mars 2025**

Pièces obligatoires pour l'évaluation
(en complément des pièces obligatoires de recevabilité) :

- GEVA-sco de l'année scolaire en cours (à compléter en équipe éducative avec l'école ou l'établissement)
- Bilan psychologique étayé si possible d'une évaluation psychométrique (de préférence réalisé par un psychologue Éducation nationale) ou transmission d'un bilan de moins de deux ans
- Bilan(s) normé(s) du ou des suivi(s) : orthophoniste, orthoptiste, psychomotricien.ne, ergothérapeute, psychologue, CAMSP, CMPI, CMPP, SESSAD, CRTLA, CRA…

Pièces complémentaires :
- **P**rogramme **P**ersonnalisé de **R**éussite **É**ducative (**PPRE**) et/ou **P**lan d'**A**ccompagnement **P**ersonnalisé (**PAP**) devant avoir été préalablement mis en place et comprenant un bilan de leur mise en œuvre

Renouvellement

Date limite de réception à la MDPH : toute l'année et au plus tard le 5 avril 2025

Pièces obligatoires pour l'évaluation
(en complément des pièces obligatoires de recevabilité) :

- GEVA-sco de l'année scolaire en cours (à compléter en Équipe de Suivi de la Scolarisation (ESS) avec l'école ou l'établissement)
- Bilan(s) normé(s) du ou des suivi(s)